



**Université  
de Lille**



Déploiement national de la  
**Thématique Santé Mentale et Prévention du Suicide**  
Service Sanitaire des Étudiants en Santé

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## Mars 2023

**Charlotte Jasicki – Chargée de mission**



## Table des matières

1. INTRODUCTION .....	3
1. Rappel du contexte .....	3
2. Le module de prévention L'aider .....	3
3. La formation des étudiants en santé dans le cadre de la thématique SMPS .....	4
<b>Formation thématique</b> .....	4
<b>Préparation de l'intervention</b> .....	4
2. BILAN DU DEPLOIEMENT 2022-2023 .....	4
1. Bilan général.....	4
2. Bilan à Montpellier .....	5
3. Bilan à Paris .....	6
4. Bilan à Angers .....	6
5. Bilan à Nantes.....	6
6. Bilan à Bordeaux.....	7
7. Bilan à Clermont-Ferrand .....	7
8. Bilan à Brest.....	7
9. Bilan à Besançon.....	7
10. Bilan à Arras.....	7
11. Bilan à Marseille.....	7
3. CONCLUSION .....	7
3.1. Constat global.....	7
3.2. Mise à jour des contenus .....	8
3.3. Projet d'évaluation formalisée .....	8
3.4. Perspectives.....	8

## 1. INTRODUCTION

---

### 1. Rappel du contexte

Depuis quatre ans, les facultés de santé sont invitées à déployer un Service Sanitaire pour leurs étudiants (SSES) : un stage de plusieurs jours réparti sur une année universitaire lors duquel les étudiants mettent en œuvre, après formation, des actions de prévention sur le territoire.

Dès 2018, le pôle de psychiatrie du CHU de Lille a saisi l'opportunité du SSES pour proposer à la Faculté de Médecine de Lille de déployer une thématique « Santé Mentale et Prévention du Suicide » (SMPS). La thématique SMPS est conçue comme une action de prévention à part entière, basée sur des données probantes de la littérature scientifique. Son objectif est double :

- Un objectif de prévention en santé mentale et du suicide auprès des collégiens et lycéens de la région, mais aussi des étudiants en santé eux-mêmes ;
- Un objectif pédagogique pour les étudiants en santé : initiation ou formation aux principes de la prévention en santé mentale et en suicidologie, à la conduite d'actions de prévention et à leur évaluation.

De façon concrète, la thématique SMPS vise à l'administration d'un module de prévention (cf. partie 1.2) par des étudiants en santé supervisés à des élèves de collèges et de lycées. Pour ce faire, la mise en œuvre se déroule en 3 temps :

- Un temps de formation des étudiants, fondé sur le principe de l'enseignement en cascade,
- Un temps de déploiement de l'action au sein des collèges et lycées,
- Un temps de restitution de l'action.

Au-delà de la satisfaction des étudiants, l'évaluation de la thématique SMPS à Lille a mis en évidence une efficacité significative à renforcer l'habileté des participants à repérer et à accompagner vers le soin des élèves et des pairs en souffrance psychique.

Sur la base de ces résultats, la Direction Générale de la Santé (DGS) a souhaité, en 2020, soutenir le déploiement de la thématique SMPS du SSES sur le territoire national. Les objectifs de la mission de déploiement sont :

- De promouvoir la thématique SMPS auprès des facultés et des rectorats par un travail de démarchage actif,
- De formaliser les stratégies et produire l'ensemble des documents utiles pour faciliter la mise en place de la thématique SMPS dans les institutions intéressées,
- D'accompagner la mise en place de la thématique SMPS dans les institutions intéressées.

### 2. Le module de prévention L'aider

La thématique SMPS a pour noyau pédagogique un module de prévention spécialement composé, destiné à renforcer les habiletés des adolescents et jeunes adultes à repérer un pair en souffrance, à aller vers lui/elle, lui parler, et l'aider à se référer à un adulte de confiance. D'une durée de 2 fois 2 heures et baptisé *L'aider*, ce module est conçu pour être utilisable « clé en main », mais aussi adaptable au gré des contraintes et besoins de chaque établissement. Les marges d'adaptation sont discutées préalablement au déploiement de l'action, lors de la première rencontre des étudiants avec les responsables pédagogiques des établissements scolaires (cf. partie 1.3. Préparation de l'intervention).

Le module *L'aider* consiste en la transmission de 4 messages clés simples, conforme à ses objectifs (1) *Comment la/le repérer ?* (2) *Comment aller vers elle/lui ?* (3) *Comment lui parler ?* (4) *Comment l'aider à se faire aider ?*

La transmission de ces messages se fait à travers deux types de médiation :

- Des supports thématiques (images et vidéos), permettant d'offrir aux élèves un socle de discussion et une surface de projection moins confrontante qu'un appui direct sur leur expérience personnelle,
- Des jeux de rôles supervisés permettant l'apprentissage par la contextualisation et l'incarnation.

### 3. La formation des étudiants en santé dans le cadre de la thématique SMPS

#### Formation thématique

La formation de la thématique SMPS se déploie selon la stratégie de la « formation de formateurs », par laquelle les étudiants sont entraînés à animer le module *L'aider*. Selon les contextes, l'enseignement est tantôt dispensé par des psychiatres, tantôt par des internes en psychiatrie eux-mêmes entraînés par des psychiatres. La formation à l'administration de *L'aider* tient en 2 jours : lors du premier jour, les étudiants se familiarisent avec le module de prévention ; lors de la deuxième journée, ils s'entraînent à le dispenser. Des conseils pédagogiques sont fournis et répétés tout au long de la formation thématique afin de préparer les étudiants à l'animation de groupe et à sécuriser leur encadrement.

La formation thématique SMPS comprend également une sensibilisation spécifique permettant de faire des étudiants en santé des sentinelles, repérées et repérables comme des ressources dans leur communauté de vie. Par cette sensibilisation, il s'agit de stimuler, soutenir et renforcer les dispositions spontanées des étudiants à identifier et appréhender la souffrance psychologique et la problématique suicidaire, en particulier chez les élèves et chez leurs pairs. L'objectif à terme est de consolider le premier maillon de la chaîne de prévention pour les adolescents et jeunes adultes en souffrance en facilitant leur accès aux soins.

En fin de formation, les étudiants sont reçus en entretien individuel afin de s'assurer que la thématique ne les met pas en difficulté. Si une vulnérabilité ou une souffrance est repérée, l'étudiant est orienté en tant que de besoin vers la ressource la plus adaptée et sa participation au module est questionnée.

#### Préparation de l'intervention

Après la formation thématique, les étudiants bénéficient d'un temps préparatoire auprès des établissements scolaires dans lesquels ils interviendront. Cette phase de concertation avec le chef d'établissement, les référents pédagogiques et les professionnels impliqués permet :

- De statuer sur les classes dans lesquelles il est possible et pertinent d'intervenir ainsi que sur les modalités et le nombre d'interventions à conduire,
- De discuter, au besoin, les adaptations du module *L'aider* en fonction des contraintes et des souhaits des établissements (par ex. délivrance d'une seule séance sur les deux, ou omission de supports thématiques). L'adaptation ne peut se faire que dans une marge limitée afin de préserver la cohérence, l'efficacité et la sécurité du module.
- D'anticiper le repérage d'élèves en souffrance et/ou la révélation de mineurs en danger en s'accordant sur les protocoles dédiés,
- D'échanger sur les programmes de prévention déjà en place dans l'établissement ainsi que sur les événements significatifs qui l'ont marqué (ex. suicide d'un élève), afin d'ajuster les interventions.

## 2. BILAN DU DEPLOIEMENT 2022-2023

---

### 1. Bilan général

Le présent rapport retrace le déploiement de la thématique SMPS sur le territoire national pour l'année universitaire 2022-2023.

Depuis la rentrée universitaire 2021-2022, en dehors du site de Lille, nous avons accompagné le déploiement de la thématique SMPS dans 4 universités : Dijon, Nîmes, Strasbourg et Lyon. Au total, ce sont 60 étudiants qui ont été formés, 10 psychiatres mobilisés et 9 internes impliqués. Quarante-quatre interventions ont été données dans 12 établissements scolaires, soit plus de 470 élèves concernés.

Comme cela l'a été mentionné dans le précédent rapport, les conditions étaient réunies pour le bon déroulement des déploiements sur le territoire national et les retours d'expérience étaient positifs. De plus, les équipes de psychiatres et internes en psychiatrie engagés pour cette première phase d'expérimentation ont reconduit l'action cette année.

Pour cette nouvelle année universitaire 2022-2023 et en accord avec les indicateurs que nous avons fixés, le projet s'est déployé à Montpellier et Paris en ce début d'année. METTRE LE TABLEAU AVEC LES OBECTIFS ET INDICATEURS EN ANNEXE

Tableau 1. Nombre de personnes et d'institutions ayant été concernés par la thématique SMPS selon le statut et le lieu d'action

	N psychiatres mobilisés	N internes formés	N étudiants formés	N établissements concernés	N interventions données	N élèves concernés
Dijon	2	2	24		4	
Nîmes	2	1	12		1	6/12 ?
Strasbourg	4	0	20			8 ?
					1	
Lyon	2	6	24			
Montpellier	4	2	12		NC	NC
Paris	1/3	4	NC		NC	NC
Total	15/17	15	92		6	

NC. Non connu

## 2. Bilan à Montpellier

Le portage du projet est assuré par le Pr Emilie Olié, psychiatre au sein du service Urgence et Post-Urgence Psychiatrique du CHU de Montpellier. Une équipe, composée de 3 psychiatres et deux internes, s'est constituée et a été formée à la thématique SMPS en janvier 2023. La formation au module *L'aider* s'est déroulée le 6 février et a impliqué 3 psychiatres et deux internes en psychiatrie. La familiarisation des étudiants au module *L'aider* a suivi de près et a été dispensée le 9 janvier. D'après les retours que nous avons eus, elle s'est très bien passée et les étudiants étaient motivés. Ces derniers, 11 étudiants en médecine, se sont portés volontaires pour participer au déploiement de la thématique SMPS cette année. Ils interviendront dans un collège et seront répartis en deux groupes de 4 et un groupe de 3.

La formation au module Sentinelle s'est déroulée le 30 janvier dans les locaux de la nouvelle Faculté de médecine de Montpellier, comme la première journée de formation. Deux psychiatres et deux internes étaient présents ainsi que 6 étudiants en médecine non impliqués dans le service sanitaire. Une neuropsychologue, travaillant au CHU de Montpellier, et sa stagiaire étaient également présentes.

### 3. Bilan à Paris

Nos interlocutrices privilégiées étaient les Dr Johann Cailhol, médecin de santé publique à l'Université Sorbonne Paris et Dr Dominique Januel, médecin psychiatre à l'Établissement Public de Santé Ville Evrard. Deux chefs de clinique assistants et assistants hospitalo-universitaires du service de psychiatrie du Pr Thierry Baubet (Avicenne), trois internes en psychiatrie, une interne de santé publique et trois formatrices IFSI ont également assisté aux formations. Le module *L'aider* a été dispensé le 3 janvier et le module Sentinelle, le 9 janvier 2023. Contrairement aux autres régions où la formation à la thématique s'est bien déroulée, à Paris, elle n'a pas été aussi bien accueillie. Certains professionnels n'ont pas saisi l'intérêt du projet. Une réunion est prévue avec le Pr Thierry Baubet, le Dr Januel et le Dr Charles-Edouard Notredame pour expliciter la thématique. Nous ne sommes pour le moment par certains de son déploiement au sein du service sanitaire des étudiants à Paris.

### 4. Bilan à Angers

Après avoir échangé par mail avec les responsables du SSES d'Angers, les Dr Audrey Petit et Dr Isabelle Baglin, nous avons eu une réunion en visioconférence avec le Dr Mathieu Levailant, conseiller médical de la direction territoriale de la Mayenne de l'ARS Pays-de-la-Loire, en juin 2022. Ce dernier était très intéressé par la thématique et souhaitait étudier la faisabilité du projet en équipe. L'équipe du service sanitaire d'Angers ainsi que l'équipe de psychiatrie souhaitent déployer la thématique SMPS pour la rentrée universitaire 2023-2024. Le Dr Dewi Le Gal, médecin psychiatre au CHU d'Angers, sera certainement le porteur du projet sur le territoire.

Nous avons également échangé avec Mr Bruno Capponi, qui nous a contacté en novembre 2022, suite à sa rencontre avec Nathalie Pauwels, chargée du déploiement national du programme Papageno. Mr Capponi est professeur dans un lycée en Mayenne et est très impliqué dans la prévention du suicide chez les jeunes. Il a mené une mission de prévention du suicide au sein de l'établissement où il exerce, entre autres. Pour cela, il a organisé des pièces de théâtre, jouées par des comédiens professionnels, suivies de temps d'échanges avec le public et des professionnels de la santé mentale (dont Nathalie Pauwels). Les thématiques abordées s'articulaient autour de la prévention du suicide. Les comédiens font partie d'une association et il y a eu plusieurs représentations au mois de novembre avec les publics : étudiants, lycéens et grand public. Nathalie Pauwels lui a proposé une intervention en postvention en novembre 2022 et Mr Capponi a également été formé en tant que sentinelle en prévention du suicide. Nous avons aussi échangé autour de la thématique SMPS et il est très intéressé par un déploiement dans le lycée dans lequel il travaille. Après avoir échangé à ce sujet avec le Dr Mathieu Levailant, ce dernier nous a transmis les coordonnées des responsables du SSES en Mayenne pour voir ce qui est envisageable.

### 5. Bilan à Nantes

Nous avons pris contact à plusieurs reprises avec la responsable du Sesa à Nantes, Mélodie Garcès, en 2022, sans retour de sa part. Le Dr Mathieu Levailant leur a parlé de la thématique SMPS et leur a transmis les documents en lien avec le projet et ils sont intéressés. Nous prévoyons de les solliciter lors des journées nationales d'échanges sur le service sanitaire des étudiants en santé qui se dérouleront à Angers les 16 et 17 mars 2023.

## 6. Bilan à Bordeaux

En juin 2022, le responsable du SESS, le Pr François Alla était intéressé par le projet et souhaitait proposer la formation aux étudiants en médecine. Nous avons également échangé avec la Pr Marie Tournier et cette dernière cherchait des confrères à mobiliser pour mettre en place la thématique à la rentrée universitaire 2022-2023. Finalement le déploiement n'a pu se faire à cette période et est prévu pour la rentrée 2023-2024. Les Dr Ferrière et Dr Pinsolle sont aussi intéressées par cet enseignement, ainsi que l'association des internes de psychiatrie de Bordeaux, dont un grand nombre se montre intéressés par le projet. Nous échangeons actuellement afin de convenir d'une date pour considérer le projet et sa mise en place. Nous avons présenté la formation SMPS au Pr François Alla et à la Pr Marie Tournier en 2022. Il s'agirait ici d'organiser une présentation aux personnes souhaitant s'impliquer, à savoir les Dr Ferrière et Dr Pinsolle, ainsi qu'à l'APIP Aquitaine, Association Professionnelle des Internes de Psychiatrie d'Aquitaine.

## 7. Bilan à Clermont-Ferrand

Nous avons présenté le projet au Pr Georges Brousse, au Pr Laurent Gerbaud et au Dr Julie Geneste qui étaient intéressés par le projet mais ne répondent pas aux relances. Nous avons également échangé avec Dr Jonathan Lachal qui prévoyait, en novembre 2022, d'organiser une réunion avec ses collègues. Nous l'avons relancé en février 2023 et sommes dans l'attente d'une réponse.

## 8. Bilan à Brest

La Pr Marie-Béregère Troadec et le Dr Nathalie Douet-Guilbert, référentes du SSES à Brest, envisageaient le déploiement de la thématique SMPS pour l'année 2022-2023. En novembre 2022, elles travaillaient activement en ce sens avec l'équipe de psychiatrie du CHU de Brest. Lorsque nous avons recontacté la Pr Marie-Béregère Troadec en décembre, pour échanger autour de l'organisation et la mise en place de la thématique SMPS, cette dernière nous a dit que le SSES était terminé et que la thématique avait été mise en place par les services de psychiatrie du CHU de Brest. Nous les avons relancés et sommes dans l'attente du retour de la restitution.

## 9. Bilan à Besançon

Le déploiement du projet était prévu pour l'année universitaire 2022-2023. Le Dr Delphine Razejakowski et le Pr Pierre Vandiel ont finalement estimé que les ressources humaines étaient trop justes pour lancer la thématique cette année (un psychiatre et deux internes en psychiatrie). De plus, le Pr Vandiel forme déjà les étudiants en santé à être « sentinelles ». Il ne souhaite pas faire doublon sur la formation des étudiants en santé, même s'il convient que la mission du SSES n'est pas tout à fait la même. En complément, l'éducation nationale n'a pu identifier le nombre suffisant de structures pour participer à l'expérimentation. Ils préfèrent alors revenir vers nous en 2023, une fois qu'ils auront mieux analysé les besoins pour le SSES et quand ils auront les ressources humaines suffisantes afin de lancer l'expérimentation en 2023/2024. Nous les relancerons au mois de mars 2023.

## 10. Bilan à Arras

Le déploiement de la thématique SMPS à Arras n'est pas possible pour cette année 2022-2023. Nous ne sommes pas décideurs des lieux d'intervention et Arras n'a pas été sélectionné par l'opérateur qui gère les attributions.

## 11. Bilan à Marseille

Le projet de déploiement de la thématique SMPS était resté en suspens en mai 2022, car considéré comme non prioritaire. L'interlocutrice de l'ARS, bien qu'intéressée par le projet, souhaitait centrer les efforts sur l'organisation et le soutien aux instituts de formation. Nous avons recontacté les chargées de projet du CRES PACA, personnes avec lesquelles nous avons échangé autour du projet, le 23 février 2023 pour une éventuelle reprise des discussions.

## 3. CONCLUSION

---

### 3.1. Constat global

Le travail de déploiement de la thématique SMPS sur le territoire national en 2021-2022 a été fertile et se poursuit en 2022-2023. Les personnes rencontrées au cours de ces formations sont impliquées et satisfaites du programme proposé.

En ce début d'année, le projet s'est étendu sur deux nouvelles villes et nous envisageons son implémentation dans d'autres villes au cours de l'année.

Dans le précédent rapport, nous faisons mention de points d'attention à prendre en compte pour la poursuite des travaux. Nous les avons pris en considération et le déploiement de la thématique à Paris et Montpellier s'est faite en amont des interventions des étudiants dans les établissements scolaires, leur laissant ainsi le temps de s'approprier le module. Nous avons également pris le temps d'insister sur la gestion d'un élève ou d'un étudiant en détresse ainsi que sur la notion de responsabilité et ses limites. En effet, l'année passée, certains étudiants craignaient de pas savoir « gérer » une personne en souffrance psychique.

### 3.2. Mise à jour des contenus

Comme nous l'avons déjà évoqué dans le précédent rapport, nous avons pour projet de changer certains supports utilisés dans le module *L'aider*. Bien que les vidéos restent adaptées pour répondre aux objectifs de dispensation des messages clés, le public commence à en connaître certaines qui leur ont déjà été diffusées dans le cadre de campagnes de lutte contre le harcèlement. Nous envisageons la production de nouvelles vidéos en partenariat avec la Maison des Adolescents de Lille, nous sommes en lien avec la directrice de l'établissement.

Nous avons également mis à jour les documents liés au projet et réécrit le projet dans une version adaptée au territoire national.

### 3.3. Projet d'évaluation formalisée

La demande de financement qui avait été déposée auprès de la Fondation de France en vue de recruter un chargé de mission qui travaillerait à la mise en place d'une évaluation formalisée de la thématique SMPS, a été acceptée. Nous prévoyons son recrutement pour le mois de juin 2023 et il sera sous la supervision du Dr Alice Demesmaeker, psychiatre de l'adulte au CHU de Lille.

Nous avons eu une réunion en visioconférence le 6 février avec les membres impliqués dans le projet afin de faire le point sur les objectifs, la méthodologie et le calendrier. Les personnes présentes étaient le Dr Maud Benetti et Dr Guillaume Matthieu (Dijon), Dr Julie Balzer (Strasbourg), Dr Pierre Leblanc (Lyon), Dr Clémentine Estric (Nîmes) et Dr Charles-Edouard Notredame, Dr Alice Demesmaeker et Charlotte Jasicki (Lille).

De façon congruente au modèle de Kirkpatrick, l'objectif serait d'apprécier de façon objective :

- La satisfaction des étudiants quant à leur formation et leurs interventions (niveau 1)
- L'impact de la thématique sur les connaissances et attitudes des étudiants vis-à-vis de la détresse psychique et des ressources d'aide (niveau 2)
- L'impact de la thématique sur les compétences des étudiants pour l'orientation des pairs en difficulté vers les ressources d'aide adaptées (niveau 3)
- L'impact de la thématique sur l'orientation effective des pairs en difficulté vers les ressources d'aide adaptées (niveau 3)  
L'évaluation de ces trois niveaux se ferait par le recueil de données auprès d'étudiants eux-mêmes.
- L'impact de la thématique sur les compétences des élèves pour orienter des pairs en difficulté vers les ressources d'aides adaptées (niveau 3). Nous envisageons pour le moment de recueillir des données centralisées par les infirmières scolaires dans leur établissement.
- Une comparaison entre T0 et T1. Les modalités sont encore à déterminer
- Le nombre d'appels de mineurs au 31 14

### 3.4. Perspectives

Nous prévoyons de nous rendre aux journées nationales d'échanges sur le service sanitaire des étudiants en santé les 16 et 17 mars prochain à Angers. Nous pourrions à ce moment mettre en avant la thématique et échanger de vive voix avec les différents acteurs présents.